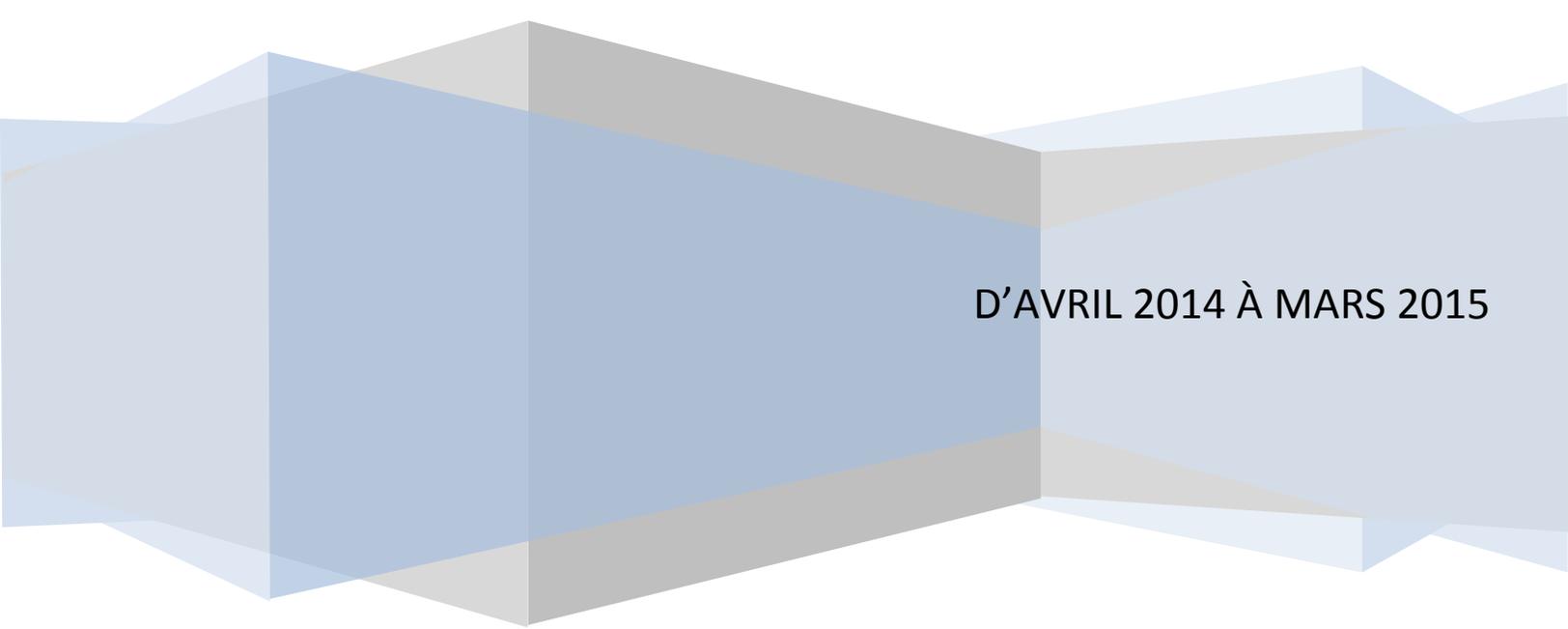


RAPPORT ANNUEL

Ann Nickerson, B.Sc.Pharm., FCSHP

Présidente de l'ASPNB



D'AVRIL 2014 À MARS 2015

L'exercice 2014-2015 de l'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick (ASPNB) a été marqué par les progrès et les projets de premier ordre. À notre assemblée générale annuelle (AGA) du 23 avril 2014, le conseil d'administration m'a demandé de demeurer en poste un exercice de plus, soit jusqu'à ce que la nouvelle vice-présidente élue, la D^{re} Renée Turcotte, prenne le relais à la présidence à l'AGA d'avril 2015.

Au cours de mon troisième mandat à titre de présidente, j'ai pu compter sur une excellente équipe de bénévoles, dont les membres du conseil, les représentants de zone et les membres de l'ASPNB. Merci mille fois à toutes les personnes qui ont donné de leur temps sans compter pour aider l'ASPNB à progresser.

Il y a eu quatre réunions du conseil au cours de l'exercice. Deux ont eu lieu en personne, soit à Moncton, au congrès annuel de l'ASPNB, en avril 2014, et à Fredericton, en octobre 2014; les autres ont eu lieu par téléconférence, en janvier et en mars 2015.

En mars 2015, l'ASPNB comptait environ 300 membres, principalement des participants au congrès annuel 2014 et les personnes alors inscrites au congrès annuel 2015. En effet, l'adhésion à l'ASPNB et à l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP) est comprise dans les droits d'inscription au congrès (ASPNB : 15 \$; ACSP : 20 \$).

Cela dit, le nombre de membres qui adhèrent autrement à l'ASPNB et qui renouvellent leur adhésion sans assister au congrès annuel est en hausse. Je crois que cela dénote un intérêt croissant pour notre association! Le conseil soutient notre objectif par rapport à la tenue de réunions trimestrielles de zone par les représentants de zone. Dans les zones où on a organisé de telles réunions, on a observé un intérêt et un enthousiasme accrus pour la mission de l'ASPNB, et donc une hausse des adhésions. Les zones 1A et 1B tiennent des réunions trimestrielles conjointes avec beaucoup de succès et font progresser les activités de l'ASPNB dans le Grand Moncton.

Mission Statement

The New Brunswick Hospice Palliative Care Association

The New Brunswick Hospice Palliative Care Association provides leadership to enhance quality end-of-life-care for individuals and families living with life threatening illnesses in New Brunswick, and works in collaboration with the Canadian Hospice Palliative Care Association and other provincial and national stakeholders to advance hospice palliative care in New Brunswick and in Canada.

Énoncé de mission

L'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick

L'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick assure un leadership afin d'améliorer la qualité des soins de fin de vie pour les personnes atteintes d'une maladie qui met leur vie en danger et pour leur famille. Elle travaille en collaboration avec l'Association canadienne de soins palliatifs et d'autres intervenants provinciaux et nationaux afin de faire avancer les soins palliatifs au Nouveau-Brunswick et au Canada.

www.nbhpcaspnbc.ca

ÉDUCATION

L'éducation demeure l'une des priorités de l'ASPNB.

Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi les occasions d'informer le personnel des foyers de soins et des établissements de soins spécialisés du Nouveau-Brunswick sur les normes et pratiques exemplaires pour des soins palliatifs de qualité. Nous avons en outre cherché à augmenter la participation du personnel aux ateliers *Learning Essential Approaches to Palliative End of Life Care* (LEAP) à l'échelle des zones.

Toutes les zones du Réseau de santé Horizon ont offert des ateliers LEAP; dans le Réseau de santé Vitalité, beaucoup de zones donnent aussi des ateliers LEAP. Les coûts de participation aux ateliers LEAP ont doublé, passant de 50 \$ à 100 \$, ce qui inclut le prix du manuel. Fort de ces renseignements et de sa volonté de prioriser l'éducation, le conseil d'administration de l'ASPNB a décidé, à l'AGA du 23 avril 2014, d'offrir à chaque zone 500 \$ pour la formation pour l'exercice. Beaucoup de zones se sont prévalu de cette bourse unique, surtout pour acheter des manuels pour les ateliers LEAP et ainsi réduire les coûts par participant. Les formateurs donnent de leur temps pour enseigner les ateliers LEAP, et nous souhaitons les remercier d'offrir cette formation de deux à trois jours.

Bourses attribuées

Dans les zones

La zone 1B (Horizon, région de Moncton), grâce à des efforts de collecte de fonds, a pu remettre 6 bourses de 50 \$ pour la participation à un atelier LEAP de 3 jours. Ce groupe dynamique a aussi offert 4 bourses de 225 \$ et une autre de 80 \$ (tarif des bénévoles) pour la participation au congrès annuel 2015 de l'ASPNB. J'espère que d'autres zones constateront le potentiel des efforts de collecte de fonds amusants déployés par les zones 1A et 1B et s'en inspireront. Les gens pourront ainsi participer à davantage d'activités de formation, ce qui se traduira par l'amélioration de la qualité des soins et de la qualité de vie des Néo-Brunswickois qui vivent avec une maladie qui met leur vie en danger. Parmi les initiatives de collecte de fonds, mentionnons les suivantes :

- Tasses Libellule « surprise » avec poème Libellule à l'intérieur
- Vente de pizza au personnel de l'Hôpital de Moncton certains vendredis
- Économiseurs d'écran Libellule
- Gobelets et coupes Libellule en verre peint à la main
- Stand au Turner's Christmas at the Coliseum

En septembre 2014, les zones 1A et 1B de l'ASPNB ont organisé un thé et défilé de mode. Les vêtements étaient fournis par The Hospice Shoppe, à Moncton, et des bénévoles dévoués de l'ASPNB se sont occupé des rafraîchissements, de la salle, de la vente des billets et j'en passe. L'ASPNB a remis un chèque de 2 080,65 \$ à l'Hospice du Grand Moncton pour son fonds d'immobilisation.

À toutes les ventes organisées, des dépliants et des poèmes Libellule sont distribués gratuitement pour promouvoir notre mission.

Dans la province

Je suis très heureuse d'annoncer que, à la réunion du conseil d'avril 2014, nous avons voté l'attribution de deux bourses à la mémoire de Peter Somerville, d'une valeur de 2 000 \$ chacune, en vue d'assister à un congrès national sur les soins palliatifs. C'est le premier exercice où l'ASPNB est en mesure de remettre deux bourses substantielles. En voici les lauréates méritantes :

1. Patty McQuinn, qui a assisté au Congrès canadien des soins palliatifs à Ottawa, à l'automne.
2. Chantal Savoie, qui assistera au 25^e congrès du Réseau de soins palliatifs du Québec, à Rivière-du-Loup (Québec), les 14 et 15 mai 2015.

PARLONS-EN – Dialogue sur les décisions de fin de vie, de l'Association canadienne de soins palliatifs

À la réunion du conseil d'avril, nous avons approuvé l'attribution d'une bourse unique de 125 \$ à chaque zone pour l'achat de matériel de l'ACSP, et beaucoup s'en sont prévalu.

Des séances publiques sont au programme ce printemps partout au Nouveau-Brunswick, dont une à Bathurst le 29 avril; ces séances visent à sensibiliser la population à *Parlons-en – Dialogue sur les décisions de fin de vie*.

Zones de l'ASPNB

Les zones de l'ASPNB reflètent les anciennes régions régionales de la santé, telles qu'établies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2009.



Vu l'ampleur du territoire couvert et des initiatives locales, on a déterminé que la division de l'une des zones les plus vastes pourrait favoriser une meilleure organisation. Ainsi, la zone 6 sera divisée comme suit :

- Zone 6A, Bathurst et les environs
- Zone 6B, Tracadie, Caraquet, Lamèque et les environs

À notre AGA du 23 avril 2014, nous avons ajouté un poste de membre sans fonction, pour représenter les Premières nations. Eva Sock, d'Elisbogatog, au Nouveau-Brunswick, est donc la première à occuper le poste, et elle assume cette responsabilité avec grand enthousiasme.

Le gouvernement provincial a demandé à deux membres du conseil de l'ASPNB, soit la D^{re} Pam Mansfield et Susan Currie, de siéger au Comité consultatif sur les soins palliatifs du Nouveau-Brunswick, dont le mandat est de concevoir un cadre pour la prestation des soins palliatifs dans la province. Son rapport est publié, et l'ASPNB espère que ce comité contribuera à harmoniser les soins palliatifs offerts à l'échelle provinciale.

L'ASPNB a fait l'acquisition du **progiciel Sumac**, qui s'est avéré très utile dans la gestion de notre banque de données sur les membres et l'envoi des avis de renouvellement en temps opportun afin de maintenir et faire croître les adhésions.

Statut d'organisme de bienfaisance

À notre grande déception, notre demande d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance a été refusée en fonction des renseignements fournis; nous avons reçu une lettre à cet effet, datée du 30 novembre 2012, de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Nous avons 60 jours pour réagir à cette décision; la D^{re} Pam Mansfield et moi avons alors fourni des renseignements supplémentaires.

En avril 2013, l'ACSP a rédigé une lettre de soutien à notre demande d'enregistrement; elle a été envoyée à l'ARC, mais on nous a une fois de plus refusé le statut d'organisme de bienfaisance.

La D^{re} Pam Mansfield travaille à ce projet depuis quatre ans en s'appuyant avec conviction sur le fait que toutes les autres associations provinciales affiliées à l'ACSP ont obtenu ce statut. En juin 2014, elle a reçu un appel d'un agent de l'ARC qui lui a expliqué qu'il fallait modifier nos règlements et faire une demande de lettres patentes supplémentaires auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Afin de veiller à ce que ce processus se déroule selon les règles de l'ARC et la réglementation provinciale, la direction de l'ASPNB a approuvé l'embauche d'un avocat. On a donc consulté Brian Forbes, de Forbes, Roth et Basque, à Moncton, et les démarches dans ce dossier sont toujours en cours.

L'obtention du statut d'organisme de bienfaisance nous permettrait d'émettre des reçus pour fins d'impôt. L'ASPNB bénéficierait ainsi de toutes nouvelles sources de financement, et donc de nouvelles possibilités de sensibilisation à sa mission, soit assurer un leadership afin d'améliorer la qualité des soins de fin de vie pour les personnes atteintes d'une maladie qui met leur vie en danger et pour leur famille. Ce nouveau statut nous permettrait en outre de travailler en collaboration avec l'ACSP et d'autres intervenants provinciaux et nationaux afin de faire avancer les soins palliatifs au Nouveau-Brunswick et au Canada.

Technology Evaluation in the Elderly Network

À titre de présidente de l'ASPNB, j'ai assisté à une réunion des intervenants à Halifax, où je représentais l'ASPNB à la table de ce groupe de recherche national. L'ASPNB est tenue au courant des possibilités de collaboration avec ce groupe par l'Université McMaster, qui les communique d'abord à la présidence par courriel, avant leur transmission aux membres.

Collecte de fonds provinciale

Collier-broche et boucles d'oreilles assorties d'Aitken Pewter



La collecte de fonds provinciale bat toujours son plein, et les ventes ralentissent. Nous avons encore des stocks importants, correspondant à une valeur au détail de plus de 6 000 \$. Un des projets pour l'exercice à venir est d'ajouter une boutique de cadeaux sur notre site Web dans l'espoir de vendre davantage de bijoux et ainsi de réduire nos stocks.

Nous sommes à la recherche d'une nouvelle idée de financement!

Je suis heureuse d'annoncer que, depuis janvier 2015, Sandy Carruthers préside bénévolement notre nouveau comité de collecte de fonds. C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons Sandy, une personne enthousiaste qui n'est jamais à court d'idées. Sandy a de l'expérience en vente, en plus de travailler bénévolement à l'Hospice du Grand Moncton. Elle connaît le milieu et sait interagir avec les

personnes en fin de vie et leur famille. Toutes ces qualités aideront l'ASPNB à choisir des activités de collecte de fonds adéquates.

Nouveaux postes rémunérés à l'ASPNB

- Adjoint administratif

En raison de l'imposante charge de travail de Marlene MacLeod en tant que secrétaire bénévole au cours des trois derniers exercices, on a établi à la réunion du conseil d'octobre dernier qu'il est impossible d'occuper un tel poste tout en travaillant à temps plein. Le conseil a donc approuvé l'embauche d'un adjoint administratif contractuel à temps partiel. Je suis heureuse d'annoncer que Dale Savoie a accepté ce poste, et qu'elle montre jusqu'ici un engagement incessant envers son nouvel emploi.

- Aide-comptable

Toujours à cette réunion, on a approuvé l'embauche d'un aide-comptable pour aider le trésorier bénévole à tenir les livres, tant à des fins de production des déclarations courantes que de conformité aux normes de l'ARC applicables aux organismes de bienfaisance. Sur la recommandation d'un comptable agréé de Moncton, nous avons retenu les services de Melanie Killam, de Petitcodiac, pour ce poste.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MANDATS – 2014-2015

<u>Nom</u>	<u>Poste ou zone représentée</u>	<u>Date de nomination</u>	<u>Fin du mandat (assemblée générale annuelle)</u>
Mansfield, D ^{re} Pam	Présidente sortante, Moncton	Mai 2012	2015
Nickerson, Ann	Présidente, Moncton	Mai 2012	2015
Turcotte, D ^{re} Renée	Vice-présidente	Décembre 2013	2015
MacLeod, Marlene	Secrétaire-trésorière, Moncton	Mai 2012	2015
Schyf, Rév. Brenda	Membre sans fonction – Clifton Royal	Août 2013	2015
Sock, Eva	Membre sans fonction – Premières nations	Avril 2014	2016
Currie, Susan	Membre sans fonction	Septembre 2012	2016
Steeves, Donna Lynn	Zone 1A, Moncton	2014	2016
Roy, Ginette	Zone 1A, Moncton	2014	2015
Adair, Joanne	Zone 1B, Moncton	Avril 2013	2015
Hebert, Lana	Zone 1B, Moncton	Avril 2012	2016
Hemmings, D ^{re} Jessica	Zone 2, Saint John	Avril 2014	2016
Mayberry, Melody	Zone 2, Saint John	Avril 2013	2015
Gowan, D ^{re} Debra	Zone 3, Fredericton	Mai 2011	2015
Sainz, D ^{re} Bea	Zone 3, Fredericton	Mai 2013	2015
Veilleux, Mélanie	Zone 4, Edmundston	Avril 2013	2015
Guitard, Sylvette	Zone 4, Edmundston	2012	2016
MacMillan, D ^{re} Vona	Zone 5, Campbellton	Avril 2013	2015
Youla, D ^{re} Adama-Rabi	Zone 5, Campbellton	Avril 2014	2016
Langlois, D ^{re} Julie	Zone 6A, Bathurst et les environs	Avril 2012	2016
Vienneau, Shirley	Zone 6A, Bathurst et les environs	2009	2015
Sonier, Rebecca	Zone 6B, Tracadie, Caraquet, Lamèque et les environs	2013	2015
Comeau, Josianne	Zone 6B, Tracadie, Caraquet, Lamèque et les environs	2013	2015
Akoto, Amanda	Zone 7, Miramichi	Juillet 2013	2015
McCloskey, Beth	Zone 7, Miramichi	Avril 2014	2016

Les membres du conseil suivants ont terminé leur mandat de deux ans ou remis leur démission pour des raisons personnelles en 2015 :

- McGill, Claudette
- Dolliver, Cassandra
- Gowan, D^{re} Debra
- Roy, Ginette
- MacMillan, D^{re} Vona
- Vienneau, Shirley

Nous vous remercions de votre contribution bénévole à l'ASPNB au fil des ans. Le conseil espère que vous demeurerez membre de l'ASPNB!

Membres honoraires à vie de l'ASPNB

L'alinéa 6.4b) des règlements généraux de l'ASPNB se lit comme suit :

Membres honoraires à vie :

Personnes ou organismes nommés par le Comité exécutif et approuvés par la majorité des délégués votants présents à une assemblée générale de la corporation.

Les critères de sélection d'un membre honoraire à vie sont les suivants :

- *Être membre de l'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick.*
- *Avoir contribué de façon importante à l'avancement des soins palliatifs en tant que professionnel ou bénévole.*
- *Avoir participé activement aux activités de l'Association, en tant qu'ancien membre du Conseil provincial ou à l'échelle régionale.*

Les privilèges des membres honoraires à vie sont les suivants :

- *La personne demeure membre de l'Association à vie sans obligation de verser une cotisation annuelle.*
- *La personne bénéficie de tous les privilèges accordés aux membres.*

Chaque année, le Conseil d'administration fait un appel de candidatures. Le Conseil étudie les candidatures reçues et détermine si elles répondent aux critères. Dans l'affirmative, les candidats sont honorés à l'assemblée annuelle.

Je crois que c'est le premier exercice où l'on accorde cet honneur à deux membres très méritants de l'ASPNB, soit la D^{re} Pamela Mansfield et Marlene MacLeod.

- La **D^{re} Pamela Mansfield** a donné de son temps sans compter à l'ASPNB à titre de présidente, puis de présidente sortante. Elle a joué un rôle essentiel dans la conception de notre site Web et grandement contribué à faire de l'ASPNB ce qu'elle est aujourd'hui, en plus de travailler sans relâche à l'amélioration des soins palliatifs au Nouveau-Brunswick. C'est aussi grâce à elle que nous sommes si près d'obtenir notre statut d'organisme de bienfaisance de l'ARC, et elle préside actuellement le comité des centres de soins palliatifs de la province, qui est très proactif.

- **Marlene MacLeod** a donné de son temps sans compter à l'ASPNB à titre de secrétaire, et plus récemment de trésorière. Elle a joué un rôle fondamental dans l'élaboration de notre banque de données sur les membres Sumac, y versant toutes les données sur nos membres actuels et passés (plus de 700); cette banque de données est reliée à l'ACSP. Elle a aussi informatisé nos dossiers financiers et élaboré des formulaires et procédures standard. Elle est la **référence** pour la majorité des membres du conseil, en plus d'avoir contribué de façon majeure à faire de l'ASPNB ce qu'elle est aujourd'hui. Marlene a travaillé sans relâche à l'amélioration des soins palliatifs au Nouveau-Brunswick. Elle a travaillé bénévolement des journées entières pendant de nombreuses semaines, abattant tellement de boulot que nous avons dû embaucher une adjointe administrative pour prendre le relais quand elle quittera son poste de secrétaire-trésorière à notre AGA d'avril 2015.

Sur un plan plus personnel, ce fut pour moi un honneur d'assumer la présidence de l'ASPNB. J'espère que certaines des décisions que j'ai prises, bien que de façon indirecte, ont permis d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'une maladie qui met leur vie en danger. Et je vous laisse entre les mains expertes de la D^{re} Renée Turcotte!

Pour conclure, les réalisations ont été nombreuses au cours de l'exercice, et j'espère que l'ASPNB connaîtra le même succès en 2015-2016.

Le tout respectueusement soumis,

Ann Nickerson, B.Sc.Pharm., FCSHP

Présidente de l'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick

www.nbhpca-aspnb.ca

Sous-comité d'attribution des bourses

Présidence : Guitard, Sylvette

Membre : Vienneau, Shirley

Fréquence des réunions :

Une téléconférence par an, plus des communications par courriel, afin de choisir les lauréats des bourses. Les sujets traités par le sous-comité peuvent être abordés à l'occasion des téléconférences du comité de sensibilisation ou des réunions du conseil.

Sujet traité :

Évaluation des demandes – Le comité évalue chaque demande et, après discussion, choisit les lauréats. L'an dernier, 2 lauréates ont reçu une bourse de 2 000 \$, soit Chantal Savoie et Patty McQuinn. Le nombre de bourses en 2015-2016 et leur valeur seront abordés à la prochaine réunion du conseil, à Bathurst. À ce moment, on en saura plus sur notre situation financière.

Suggestions pour le prochain exercice :

Nouvelle personne à la présidence du comité en 2015-2016

Sylvette Guitard

Présidente du sous-comité d'attribution des bourses

Comité des adhésions

Présidence : Marlene MacLeod

Membres : Susan Currie, Dale Savoie, D^{re} Bea Sainz, Mélanie Veilleux et Josianne Comeau

Le comité n'a pas tenu de réunion en 2014-2015.

Membres actifs : 309

Membres inactifs : 257

On a communiqué avec les membres dont l'adhésion est venue à expiration après le congrès annuel 2014 pour les inciter à la renouveler. Malheureusement, aucun n'a répondu à l'appel.

On communiquera également avec les membres dont l'adhésion viendra à expiration après le congrès annuel 2015 pour les inciter à la renouveler.

Marlene MacLeod

Présidente du comité des adhésions

Comité des centres de soins palliatifs

L'ASPNB a créé un comité des centres de soins palliatifs au sein duquel sont représentées toutes les associations communautaires, sauf celle de Saint John. L'élaboration d'une proposition de financement pour les centres de soins palliatifs et une réunion avec des représentants du gouvernement sont au menu ce printemps.

Pamela Mansfield, MD, CCMF

Présidente sortante de l'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick

Comité de consultation médicale

Le groupe des foyers de soins continue de se réunir pour élaborer des lignes directrices et des trousseaux d'information pour le personnel et les familles. Ce travail se poursuit.

Pamela Mansfield, MD, CCMF

Présidente sortante de l'Association des soins palliatifs du Nouveau-Brunswick

Comité des communications

Présidence : Joanne Adair

Membres : Beth McCloskey, Cassandra Dolliver, Amanda Akoto, Pam Mansfield et Marlene Macleod

Réunions :

La première réunion a eu lieu en septembre; au total, le comité en a tenu trois par téléconférence.

Sujets traités :

- Élections provinciales à l'automne – Communiqué sur le point de vue de l'ASPNB en matière de soins palliatifs et la nécessité des centres de soins palliatifs
- Mise à jour du site Web de l'ASPNB – Beth, notre intermédiaire auprès des webmestres
- Congrès – Rédaction d'un communiqué de pair avec l'équipe responsable du congrès

Suggestions pour le prochain exercice :

- Évaluation de la conception Web nécessaire pour la boutique de cadeaux et les dons
- Rédaction d'un communiqué à l'occasion des élections fédérales à l'automne

Joanne Adair

Présidente du comité des communications

Comité de sensibilisation et de défense des soins palliatifs

Le comité a consacré le dernier exercice à la planification et à l'organisation de l'AGA et du congrès annuel 2015, les 30 avril et 3 mai, à l'hôtel Best Western de Bathurst. Organisé sous le thème *Soyez prêts pour votre dernier voyage*, le congrès portera sur la sensibilisation à la planification précoce des soins et d'autres sujets relatifs aux traitements. Le comité travaille au recrutement de conférenciers de partout au pays, ainsi qu'à l'obtention de financement pour réduire les coûts du congrès et d'articles pour la vente aux enchères silencieuse qui y aura lieu.

Le sous-comité d'attribution des bourses, présidé par Sylvette Guitard, relève aussi du comité de sensibilisation et octroie des bourses aux membres en fonction de la situation financière de l'ASPNB.

Cette année, chaque zone a reçu 500 \$ de financement pour la formation sur son territoire, entre autres pour ses ateliers LEAP.

Chacune a aussi reçu 125 \$ pour ses fournitures, comme le matériel *Parlons-en* de l'ACSP.

Shirley Vienneau, inf. aut., B.Sc.Inf.

Présidente du comité de sensibilisation

Comité de collecte de fonds

Aucun rapport